

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 23 avril, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Les conseiller-ère-s : Jean-François Martel, Roger Guimond, Serge Pineault, Patrick N. Jean, Alain Martel et Marie-Josée Thériault (19 h 15)
Personnel administratif : Linda Levesque Borris, Greffière adjointe
Assistance : 0

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2024-083

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick N. Jean, que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

4. FONDS POUR LOGEMENTS : CONSULTANT

Le Conseil recommande de prévoir une rencontre avec la firme de consultants Fairview de Moncton, en vue de la possibilité de retenir leur service afin de présenter une demande au Fonds pour accélérer la construction de logements de la Société canadienne d'hypothèque et logement, visant à évaluer les besoins en matière de logement.

5. LETTRE À L'INTENTION DU DÉPUTÉ PROVINCIAL APPELANT À SOUTENIR LES AMENDEMENTS À LA LOI SUR L'ADMINISTRATION DU CODE DU BÂTIMENT

La majorité des membres du Conseil recommande de faire parvenir au député provincial une lettre en appui à l'Association des officiels de la construction du Nouveau-Brunswick (AOCNB) en vue de proposer un amendement à la Loi sur l'administration du code du bâtiment et la Loi sur l'installation et l'inspection électriques afin d'exiger la preuve d'un permis de construction ou d'une dispense électrique avant la délivrance d'un permis électrique.

6. PROGRAMMES D'APPRENTISSAGE PERSONNEL (RATTRAPAGE SCOLAIRE)

RÉSOLUTION 2024-084

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Alain Martel, qu'une lettre soit adressée au ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, afin d'exhorter Travail NB à maintenir les études secondaires aux adultes du CCNB ; et, de reconsidérer le maintien des classes alternatives destinées aux jeunes de 15 à 21 ans, afin qu'ils puissent terminer leurs études secondaires. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. RAPPORT DES TRAVAUX PUBLICS

M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics arrive en réunion afin de présenter son rapport :

- Recycleur d'asphalte :

RÉSOLUTION 2024-085

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Patrick N. Jean, que l'achat d'un recycleur d'asphalte usagé, au cout de 95 000 \$ plus taxe, soit approuvé. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- Amélioration de la prise d'eau :

Un appel d'offres pour le projet d'amélioration de la galerie d'infiltration, évalué à 400 000 \$, est en cours. Aucun financement n'a été reçu à ce jour pour ce projet. La possibilité de faire un emprunt intérimaire sur une période de 1 à 3 ans est considérée. Le Conseil recommande d'attendre le résultat des soumissions avant de prendre quelques démarches que ce soit.

- Route 260 : Le Conseil mandate M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, à prendre contact avec un représentant du ministère des Transports, relativement à la situation problématique de la circulation des véhicules lourds et des vacanciers sur cette route qui n'est pas prévue à cette fin, ce qui entraîne la détérioration de ladite route et la quiétude des résidents le long de cette route.

Après remerciements du Conseil, M. Croussette quitte à 20 h 10.

8. **CONTRAT DE COLLECTE DES DÉCHETS SOLIDES – QUARTIER 1**

Le Conseil recommande de ramener le contrat de collecte des déchets solides pour le quartier 1 à la réunion ordinaire mensuelle du 14 mai 2024, afin d'étudier les modifications apportées, dans un premier temps.

9. **CONSULTATION LÉGALE**

Cet item sera discuté à huis clos.

10. **ROUTE 260**

Cet item a été discuté à l'item no 7.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2024-086

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2024-087

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick N. Jean, que le huis clos prenne fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CONSULTATION LÉGALE

RÉSOLUTION 2024-088

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Roger Guimond, que la politique interne no 2023-62 soit modifiée, de sorte à interdire l'utilisation de cellulaires par les membres de l'audience dans le but de filmer ou photographier le personnel municipal lors des réunions du Conseil, de cesser la diffusion sur Facebook à l'item no 17 de l'ordre du jour de la réunion ordinaire mensuelle (Audition de pétitions, mémoires et interventions au Conseil) et de bloquer les commentaires Facebook lors de la diffusion des réunions.

ADOPTÉE À 5 VOTRE POUR, UN VOTE CONTRE.

RÉSOLUTION 2024-089

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. **LEVÉE DE LA RÉUNION**

La séance est levée à 21 h 11.

Linda Levesque Borris
Greffière adjointe

Nicole Somers
Maire